Déclaration CDEN 04

13 février 2018

La CFDT Fonctions publiques a souhaité prendre le temps d'une consultation large des équipes avant de décider des meilleurs moyens de mobilisation à mettre en œuvre pour peser sur les orientations du Gouvernement suite aux annonces faites le 1er février dernier.

Dès cette date, notre organisation a fait part de ses profonds désaccords sur le fond et sur la forme des annonces relatives aux agents de la Fonction publique, en exigeant des clarifications rapides.

La CFDT Fonctions publiques rappellera :

- Son opposition à une approche uniquement budgétaire de la Fonction publique ;

- Son attachement à un service public de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers ;

- Son exigence d'un rendez-vous salarial au printemps ;

- Son refus de voir balayé l'agenda social qui s'est construit sur, notamment les concertations et négociations à venir sur les conditions de travail, l'égalité professionnelle, les contractuels et la protection sociale complémentaire.

Ce sera aussi l'occasion de dire nos revendications sur chacun des axes soumis à la

concertation qui a commencé le 12 février :

- Sur le dialogue social : si une philosophie du dialogue social existe dans la Fonction publique, c'est celle issue des accords majoritaires de Bercy de 2008 et de la loi de 2010. La CFDT Fonctions publiques demande un bilan de ces accords. Elle s'opposera à la disparition d'une instance dédiée aux conditions de travail et exigera que des moyens soit mis en œuvre pour le développement d'un réel dialogue social de proximité.

- Sur l'individualisation des rémunérations : elle existe déjà. La CFDT Fonctions publiques rappellera que, en signant PPCR, elle a validé un rééquilibrage des rémunérations pour minorer la part individuelle en forte croissance au cours des dix dernières années.

- Sur les parcours professionnels et les accompagnements : la CFDT Fonctions publiques exigera que la priorité soit mise, y compris en termes d'organisation et de financement, sur la formation et la mobilité au sein de la Fonction publique. La possibilité de départ de la Fonction publique ne doit reposer que sur un strict volontariat, elle doit être encadrée, et l'indemnité de départ volontaire existante doit être renégociée.

- Sur le recours aux contractuels : pour la CFDT Fonctions publiques, l'emploi contractuel ne peut se substituer à l'emploi statutaire, au regard des obligations de service. Pour les contractuels, qui sont près de 1 million dans la Fonction publique, il faut améliorer leurs garanties sur l'évolution de leur rémunération et leurs conditions d'emploi. Il faut aussi que le Gouvernement s'engage à la limitation des contrats courts.

La CFDT Fonctions publiques revendique également de faciliter l'accès au CDI et à l'emploi titulaire.

D'autre part nous voulons alerter le CDEN sur :

- l'avenir des CIO, l'association des régions de France ayant annoncé un accord obtenu avec le 1er ministre, sans concertation, pour le transfert des CIO et du personnel vers les régions. Autant la gestion des établissements nous semble faire partie des missions des régions, autant la gestion des personnels doit rester l'affaire de l'état. Il y a pour nous une ligne rouge à ne pas franchir.

- le retour du redoublement, acté par une modification du code de l'éducation. Les établissements scolaires doivent bénéficier des moyens de soutenir les élèves car le redoublement est reconnu comme étant non efficace (voir rapport du conseil national d'évaluation du système scolaire de 2015).

- les moyens accordés au 2nd degré dans notre département. La priorité est donnée au premier degré mais les lycées seront en souffrance. Sans compter leur nouvelle organisation qui se prépare dan sl'urgence, qui risque de les mettre en difficultés.

Enfin, Le Sgen-CFDT rappelle qu'enseigner ça s'apprend. Nos formations intiales et continues ne sont pas à la hauteur des enjeux et ne suffisent pas à faire une formation professionnelle complète, si indispensables qu'elles soient.

Notre travail ne se réduit pas à de la transmission, mais englobe de mutlitples tâches pas encore assez reconnue. Notre organisaiton du travail en témoigne : il faut du temps, et reconnaître pleinement qu'il s'agit là encore de temps de travail.